

Vent froid sur la campagne des municipales dans le réseau France 3.

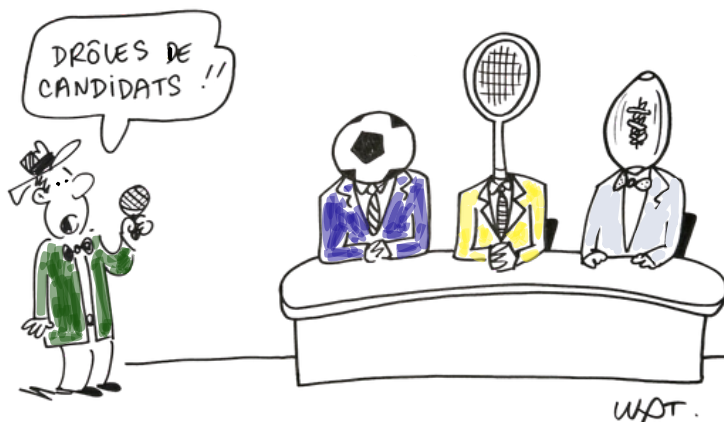
« ICI », c'est la nouvelle marque choisie par la direction de France Télévisions, censée réaffirmer l'importance de l'info de proximité. On pourrait donc s'attendre à ce que les antennes télé d'ICI soient en première ligne pour couvrir cette campagne, locale par excellence.

Les équipes la suivent déjà pour les JT, MAIS... le rendez-vous politique du dimanche, l'émission "Dimanche en Politique", fait en revanche les frais du calendrier sportif.

La direction a annoncé en cette mi-novembre qu'une dizaine de numéros régionaux sont supprimés pour laisser la place à des retransmissions sportives.

Si le rendez-vous dominical a l'habitude de laisser ponctuellement la place au Paris-Roubaix ou à Roland-Garros au printemps, en revanche, l'hiver va tomber dru sur la dernière ligne droite de la campagne des municipales. Les émissions des 8, 15 et 22 février et celle du 8 mars sont tout bonnement supprimées pour laisser la place aux épreuves olympiques et paralympiques d'hiver ! Les quatre semaines précédant le 1er tour sont rayées de la grille, ce qui est un très mauvais signal envers les candidats et les citoyens.

Bien évidemment, nous ne sommes pas contre la retransmission de ces épreuves (une de nos nombreuses missions de service public), mais au vu du calendrier politique, il aurait été pertinent de les programmer sur un autre canal que France 3.



En janvier 2024 déjà, l'horaire de "Dimanche en Politique" avait été avancé de 20 minutes - passant de 11 h 30 à 11 h 10, sans aucune considération pour le travail des équipes qui la fabriquent et la diffusent. La raison ? Pouvoir rallonger sa version nationale, afin d'équilibrer les temps de parole de la campagne des européennes.

Madame Ernotte considérant que "France Télévisions est un bouclier pour la démocratie" (audition par le Sénat, en octobre 2025), il serait opportun de mettre cette belle idée en adéquation avec des faits : non, les émissions "Dimanche en Politique" ne sont pas des variables d'ajustement ! Ce sont des créneaux de débat, dans le respect et la démocratie. Un des rares lieux où les élus des petites villes ou communes peuvent s'exprimer devant un large public. C'est aussi cela le rôle de France Télévisions !

Certes, des émissions sont annoncées sur des horaires exceptionnels en mars. Mais d'autres créneaux de diffusion doivent absolument être trouvés en février pour les débats dans nos communes. Il en va de notre crédibilité, et de notre mission de service public.